

ÉDITORIAL

Pourquoi accompagner la vie jusqu'au bout au regard de la nouvelle loi ?

Le 15 juillet 2026, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le texte de loi visant à instaurer un droit à l'aide à mourir. La loi n'est, toutefois, pas immédiatement effective. L'aide à mourir devient un droit, pour une personne gravement malade qui en a exprimé la demande, à être autorisée à recourir à une substance létale qu'elle s'administre elle-même. La loi prévoit une exception dans l'hypothèse où la personne malade ne peut pas, physiquement, s'auto-administrer la substance létale. Dans ce cas, c'est un médecin ou un infirmier qui est autorisé à intervenir.

Le débat a traversé l'opinion publique et les soignants, bousculant chacun dans ses convictions, nous obligeant à regarder en nous-mêmes où nous nous situons, à développer notre capacité à accepter du doute.

Nous avons conscience que chaque personne est unique et que son histoire de vie va influencer sur ses choix de fin de vie. Comme le dit Véronique Barbarot (Oncologue): « Nos vies sont tissées sur une trame (nos valeurs, nos essentiels), entremêlée avec la chaîne (nos motivations, nos rencontres, les inattendus) ». Mais on peut, comme Pascal, partir du principe que « Tous les hommes désirent être heureux, même ceux qui vont se pendre ».

Nous pouvons continuer à accompagner en nous appuyant sur les valeurs de solidarité et de respect de la personne vivante portées par Jalmalv, et par les Soins palliatifs qui font médiation face à la mort.

La vie c'est l'ensemble des forces qui résistent à la mort. Nous sommes là pour accompagner le désir de vie des personnes malades, des personnes âgées et vulnérables qui nous disent qu'ils sont vivants malgré la proximité de la mort. Notre présence renforce leur sentiment d'exister, de compter encore pour les autres. Présence encore plus importante et nécessaire car la loi risque d'aggraver leur vulnérabilité. Nous pourrions toujours témoigner de la force de vie des moments partagés, de l'humain bien présent au-delà des déficiences.

Les ressentis douloureux des familles appelleront toujours un accompagnement et un suivi soutenu vers le deuil. Deuil qui pourrait être plus compliqué à traverser après une aide à mourir.

Claire Fourcade demandait que les bénévoles prennent soin des soignants qui pourraient se sentir vaciller. Cela compte aussi pour les soignants de voir qu'un bénévole est là.

Nous serons là avec toutes les équipes de soins pour soulager sans abandonner, accompagner jusqu'au bout et répondre à la détresse par notre présence. À nous de renforcer notre bénévolat et de l'élargir par le témoignage de nos accompagnements.

Que l'arrivée de la loi d'aide à mourir soit un aiguillon pour dynamiser notre engagement en nous faisant prendre conscience de ce pour quoi on s'engage, que cet engagement est un cheminement qui emplit d'humanité et de solidarité, qui donne du sens à notre vie. L'engagement à Jalmalv c'est aller dans le même sens, celui de la vie jusqu'au bout.

Yvonne BELLOCQ
Présidente JALMALV NANTES

Octobre 2026 N°116

Association loi 1901

Siège social de JALMALV NANTES :

23, rue des renards

44300 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

Email : jalmalv-nantes@orange.fr

Site : www.jalmalv-nantes.fr/

Siège social de la fédération JALMALV

(reconnue d'utilité publique)

76, rue des Saints-Pères

75007 Paris

Tél. 01 45 49 63 76

Email : federation.jalmalv@outlook.fr

Site : www.jalmalv-federation.fr/

dépôt légal à parution

L'équipe de Rédaction

Responsable de publication

Yvonne BELLOCQ

Rédaction

Marie-IRELAND et la Commission

Mise en page : Gérard FRIBAUT

Relecture : Marie IRELAND.

Mise en œuvre : Anaëlle PIN.

Autres rédacteurs :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

francoise.adam@live.fr

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant le 01 décembre 2026.

Thème du Lien N°117

L'angoisse

Permanences

Les permanences sont assurées par Anaëlle PIN (secrétariat)

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30

« Pourquoi accompagner la vie jusqu'au bout au regard de la nouvelle loi ? »

La nouvelle loi ne modifie en rien ce que sont les soins palliatifs.

L'objectif des soins palliatifs est toujours d'**améliorer la qualité de vie** d'une personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou incurable, ainsi que de **soutenir ses proches**, que ce soit à domicile, en HAD, en EHPAD ou à l'hôpital.

Concrètement, il s'agit bien de :

- Soulager la douleur et les symptômes d'inconfort
- Soutenir sur le plan moral, psychologique, social et spirituel, en intégrant l'entourage
- Respecter les valeurs du patient, sa dignité
- Coordonner les soins

Néanmoins aujourd'hui, comment ne pas être choqué par ces conditions de décès terribles qui existent encore. On peut malheureusement citer les EHPAD où parfois les résidents décèdent sans être soulagés. Cette vision reste ancrée chez leurs proches qui, en miroir, vont redouter leur propre fin de vie.

Notre «brillant» système de santé a failli sur ce sujet en ne donnant pas accès aux soins palliatifs à tous, et en ne formant pas systématiquement et correctement TOUS les professionnels de santé.

Tout cela explique que la loi sur l'aide active à mourir soit portée par notre société.

Mais si nous avons des explications, cela ne veut pas dire que nous sommes d'accord. Et nous craignons la loi sur l'aide active à mourir non par refus d'entendre la souffrance, car c'est ce que nous faisons au quotidien, mais parce qu'elle nous oblige à interroger les conditions réelles du choix :

- Nous sommes forcés de constater que l'accès aux soins palliatifs est insuffisant actuellement
- La protection des plus vulnérables pourrait être remise en cause
- La mort risque de devenir une réponse à une insuffisance d'accompagnement : insuffisance de formation des soignants, insuffisance de moyens, absence de temps dédiés...

Nous craignons aussi cette nouvelle loi car nous ne mesurons pas l'impact qu'elle aura sur les soignants.

Ne va-t-elle pas brouiller les missions du soin ? Notre rôle de soulager, d'accompagner, va-t-il être transformé en participation à un acte de mort ?

Cela va créer des tensions éthiques entre nos convictions personnelles et notre devoir professionnel. Comment vivre avec cela ?

Alors oui, continuer à accompagner les patients est sans doute encore plus important aujourd'hui car cela doit montrer que la voie des soins palliatifs existe toujours et doit être renforcée.

Notre mission reste d'écouter les patients quoiqu'il arrive, les aider à formuler leur choix en connaissance de cause. Nous devons entendre leur souffrance physique, spirituelle et morale. Et surtout nous devons tout mettre en œuvre pour les soulager.

Nous devons rester vigilants pour les plus vulnérables afin que la société ne les pousse pas à prendre des décisions radicales

Nous devons nous soutenir mutuellement et entendre notre souffrance de soignant qui ne manquera pas d'advenir, parler de nos questionnements éthiques et donc renforcer le travail d'équipe.

Anne FOURQUIER
Médecin HAD



Journée de rentrée du 20 septembre 2026

Je ne vous oublierai jamais

J'ai commencé mon bénévolat d'accompagnement en octobre 2025. Quelques semaines plus tard, dans un EHPAD de l'île de Nantes, j'ai rencontré N., que j'ai accompagnée chaque lundi, du premier jour de notre rencontre jusqu'à son dernier voyage vers la Suisse.

N. avait 86 ans. Elle venait d'arriver dans la résidence. Le personnel soignant et la psychologue m'avaient parlé d'elle : elle avait des idées suicidaires et l'on me suggéra de lui rendre visite. Quelques années auparavant, elle avait fait une tentative de suicide. Depuis la perte de son mari et les séquelles d'un AVC qui avaient profondément réduit sa mobilité, elle ne trouvait plus de sens à son existence. Elle vivait douloureusement les années qui passaient, se sentant inutile, voire comme un poids pour ses proches et pour la société. Une souffrance d'autant plus difficile à vivre pour elle qui, toute sa vie, avait pris soin des autres, comme infirmière puis comme mère de famille.

Au fil de nos rencontres, un lien de confiance s'est tissé. Je suis devenue une sorte de confidente, celle à qui elle pouvait tout dire, sans filtre, sans peur de blesser ou de décevoir sa famille. Elle m'a parlé de son désir de mourir, de sa conception de la fin de vie et de son souhait de pouvoir partir sans souffrir, tant qu'elle aurait encore toute sa lucidité.

Je quittais souvent la résidence avec une immense gratitude, consciente du privilège qui m'était donné de partager cette relation si singulière. Elle pouvait auprès de moi déposer ce qu'elle traversait, sans détour et sans avoir à se protéger. Je n'étais pas là pour la sauver, ni pour la convaincre de changer d'avis. J'étais là pour accueillir sa parole, l'écouter et lui offrir un espace où elle pouvait être pleinement elle-même, sans jugement.

N. était entourée d'une famille aimante et très présente. J'ai été profondément touchée de voir combien ses proches l'accompagnaient avec respect et bienveillance dans sa démarche de suicide assisté en Suisse. Derrière leur soutien, je devinais aussi toute la difficulté d'accompagner celle qu'ils aimaient vers une décision dont l'issue était connue.

J'admirais chez N. sa résilience, son courage et la force avec laquelle elle avait réfléchi à ce que représentaient, pour elle, la vie et la fin de vie. Lorsque sa demande a été acceptée, en juin, j'ai été très émue que sa famille souhaite que je sois présente lorsqu'elle l'a appris. À cet instant, j'ai mesuré la place singulière que notre relation avait prise dans son histoire.

Sa famille m'a remerciée pour mon accompagnement et ma bienveillance. Mais ce sont les mots de sa petite-fille, qui a mon âge, qui m'ont profondément marquée : **« Vous faites partie de son histoire désormais. »**

Nous nous sommes dit adieu le 3 août dernier. Ces adieux ont été à la fois magnifiques et déchirants. Nous savions toutes les deux que ce serait la dernière fois.

Il est étrange de dire au revoir à quelqu'un dont on connaît la date de la mort. Et pourtant, cette échéance permet aussi quelque chose de précieux : se dire ce qui, autrement, resterait peut-être en suspens.

Je lui ai dit combien j'avais aimé chacun de nos moments partagés. Je me souviendrai de son sourire, de son parfum, de son rire, de son esprit vif et de sa gentillesse. Je me souviendrai surtout de nos bains de soleil, devenus au fil des semaines notre petit rituel à nous. Nous nous sommes prises dans les bras, nous nous sommes embrassées, et nous nous sommes dit : **« À bientôt. »**

Cette histoire m'a profondément transformée. Elle m'a appris que l'accompagnement n'est pas chercher à retener, réparer ou convaincre. C'est simplement choisir d'être là, jusqu'au bout, auprès de quelqu'un dont les choix lui appartiennent, et dont la parole mérite d'être accueillie avec humanité.

À vous, chère N., je ne vous oublierai jamais.

Morgane, bénévole Jalmalv

LE COIN DU POÈTE

« La vie écrit au crayon. La mort passe la gomme. »

Christian Bobin « Un bruit de balançoire »

Journée mondiale des Soins Palliatifs et d'Accompagnement

Le mardi 6 octobre 2026 à 20 h à la Maison des arts, 26 rue de Saint-Nazaire, 44800 St-Herblain, auditorium, sur le thème "Rire ou Mourir, faut-il choisir" par Yves Cusset. Entrée gratuite, **réservation obligatoire** auprès de l'association Jalmaalv Nantes

Derniers secours

Vendredi 9 octobre de 10h à 16h (complet),

Vendredi 20 novembre et vendredi 11 décembre de 10h à 16h à COMPAS, 10 chemin du Vigneau-Parc Solaris-Bâtiment Cyrus-St-Herblain

Sensibilisation pour les futurs bénévoles

Samedi 10 octobre à l'HAD de 9h 00 à 16h00 -1 rue Henri Guillaumet-44700 ORVAULT

Conférence organisée par REPERES 44 - Réseau de Prévention et de Recherche sur le suicide

« Jeunes et vieux face au suicide » par Laurence Picque

Jeudi 15 octobre 2026 de 18h 30 à 20h 30, salle de conférences Espace Corail (3ème étage) 30 place Francis Robert 44150 Ancenis-Saint-Géréon. Entrée libre, inscription souhaitée sur :

<https://www.helloasso.com/associations/solipsy/evenements/jeunes-et-vieux-face-au-suicide>

ou par mail : information@reperes44.org

Réunion de l'Entente Grand-Ouest de la Fédération Jalmaalv.

Samedi 14 novembre 2026 de 9 h à 16 h à St-Grégoire (35)

Journée COMPAS

Mardi 1er décembre 2026 toute la journée à « Adelis » de 9h à 17h, 11 bd Vincent Gâche, 44200 Nantes.

« Pour "quoi" continuer à s'engager en Soins Palliatifs en 2026 ? » **inscription courant octobre.**

Formation continue : « Accompagner les personnes âgées fragilisées au nom de Jalmaalv » par Isabelle Beilvert-Ménard

Samedi 7 novembre de 9h30 à 16h30 dans les locaux de Jalmaalv, 23 rue des Renards 44300 Nantes

LE COIN LITTÉRAIRE

« Le dernier choix » de Bettina Ferdman aux Éditions de l'Observatoire

Devant le choix de ses deux parents face à la mort, Bettina Ferdman nous livre ses émotions et nous explique comment ces deux expériences, au final diamétralement opposées, ont pu être traumatiques pour elle. Car même une mort programmée a sa part d'imprévisible...

« La certitude qu'ils m'ont laissée tous les deux, c'est qu'il faut toujours du courage pour mourir, quelle que soit la façon, et que toutes sont dignes. Mais aussi que le droit à disposer de sa vie, inaliénable à mes yeux, ne peut aller sans devoirs ni précautions à l'égard de l'entourage ».

L'annonce aux proches en particulier est une délicate affaire de minuterie, de tic-tac, et doit se faire ni trop tôt, ni trop tard. Il est aussi important de parler et surtout dialoguer avec son entourage sans tabou car la mort fait partie de la vie, c'est ce qui la rend intense. Et pour finir, il faut vraiment mûrir son choix avant de mobiliser ceux qu'on aime... « Ce que j'ai traversé m'a transformée, aidée à apprivoiser un peu la mort, et surtout donné une infinie confiance en la vie » nous dira-t-elle en conclusion.